



Tourbières des Sept-Laux et du Crêt Luisard (Identifiant national : 820031903)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38210014)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CREN (FAVRE E.), - 820031903, Tourbières des Sept-Laux et du Crêt Luisard. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820031903.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : CREN (FAVRE E.)

Centroïde calculé : 891329°-2039043°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Commune : Saint-Pierre-d'Allevard (INSEE : 38439)
- Commune : Ferrière (INSEE : 38163)
- Commune : Theys (INSEE : 38504)

1.2 Superficie

875,63 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

*Commentaire sur les mesures de protection
aucun commentaire*

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

*Commentaire sur les activités humaines
aucun commentaire*

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Amphibiens
- Reptiles
- Oiseaux
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le massif de Belledonne forme une chaîne cristalline de près de quatre-vingt kilomètres de long. La ligne de crête, qui oscille entre 2300 et 3000 m d'altitude, domine le Grésivaudan. Il est relativement peu arrosé par rapport aux autres secteurs montagneux environnants. Ces conditions contribuent à la diversité des milieux naturels ainsi qu'à une grande richesse spécifique. La ligne de crête partant de la station des Sept-Laux et se poursuivant jusqu'au Crêt Luisard présente une juxtaposition de prairies, de landes et de forêts, mais son principal atout réside dans la succession d'une quinzaine de tourbières ou suintements tourbeux, qui apportent une indéniable richesse écologique au site. Les tourbières hautes actives ou "haut-marais" correspondent à des buttes de sphaignes gorgées d'eau, en mosaïque avec d'autres types d'habitats tourbeux. Elles sont qualifiées d'actives car la production de tourbe (due principalement à l'accumulation des parties mortes des sphaignes qui se "momifient" dans les eaux pauvres et acides) se poursuit. Il s'agit d'habitats naturels remarquables par leur fonctionnement, leur végétation, et leur rôle de conservatoire pour des éléments organiques vieux de plusieurs milliers d'années. On peut ainsi, par l'étude des pollens conservés dans la tourbe, reconstituer l'histoire de la végétation régionale. Les espèces remarquables du site sont des plantes des marais, des amphibiens et des libellules. Pour supporter les périodes d'assez, les libellules adaptées pondent dans la boue et la végétation des zones exondées en été. C'est le cas du Sympétrum jaune d'or dont les larves ne se développent qu'au cours du printemps suivant la ponte estivale. Le Leste dryade fait partie des espèces les plus caractéristiques des marais temporaires. Les femelles pondent dans la partie sommitale des tiges des joncs en été. Les œufs sont ainsi à l'abri dans ces tiges pendant la période sèche. Cette période d'attente s'appelle la "diapause". Les larves sautent dans l'eau en avril de l'année suivante, et elles ont un développement très rapide d'environ trois mois. La présence d'eaux libres n'est donc nécessaire qu'entre mars et juillet. La réussite de la reproduction suppose évidemment que les scirpes et les joncs ne soient pas détruits pendant la saison sèche et que l'eau soit revenue à la fin de l'hiver pour permettre le développement larvaire. Les pontes sont certainement très nombreuses et certaines années favorables, on peut assister à de véritables invasions de lestes, permettant la conquête de nouveaux sites. Ces phénomènes démographiques spectaculaires provoquent de véritables mouvements migratoires et semblent concerner également les autres espèces à diapause (lestes et sympétrum notamment). D'autres libellules, comme la Cordulie des Alpes, la Leucorrhine douteuse, le Sympétrum noir et l'Agrion hasté, vivent dans ces tourbières. La flore s'est elle aussi adaptée aux rudes conditions de vie des tourbières, comme les plantes carnivores. Ainsi, la Rossolis à feuilles rondes a développé des feuilles "mâchoires" à poils rouges et gluants pour capturer ses proies. Quant à la Grassette à éperon étroit, elle piège elle aussi ses proies sur ses feuilles gluantes qui la digèrent ensuite par la libération de sucs digestifs. On peut aussi voir le rare Lycopode des Alpes, ainsi que des laïches adaptées à la présence constante d'eau : la Laïche pauciflore et la Laïche des tourbières. Chez les amphibiens, on remarque la présence du Triton alpestre. Présent dans les lacs jusqu'à 2500 m d'altitude, il est le plus bigarré de nos tritons. Le mâle en livrée nuptiale porte une crête à bord droit festonnée de points noirs ; ses flancs marqués de tâches noires sont ornés d'une bande latérale d'un bleu intense et son ventre est orange vermillon uni. Hivernant enfoui dans la terre

ou sous des pierres, cet amphibien se nourrit d'invertébrés aquatiques et de têtards lorsqu'il est en phase aquatique et de vers en phase terrestre.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Odonates 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>44.A</i> <i>Forêts marécageuses de</i> <i>Bouleaux et de Conifères</i>				
<i>D4.1</i> <i>Bas-marais riches en</i> <i>bases, y compris les bas-</i> <i>marais eutrophes à hautes</i> <i>herbes, suintements et</i> <i>ruissellements calcaires</i>	<i>54.2</i> <i>Bas-marais</i> <i>alcalins (tourbières</i> <i>basses alcalines)</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	54 <i>Bas-marais, tourbières de transition et sources</i>				
	51.1 <i>Tourbières hautes à peu près naturelles</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	Reproduction indéterminée					
	121	<i>Triturus alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	Reproduction indéterminée					
Odonates	65151	<i>Coenagrion hastulatum</i> (Charpentier, 1825)	Agrion à fer de lance, Agrion hasté (L')	Reproduction indéterminée					
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	Reproduction indéterminée					
	65352	<i>Leucorrhinia dubia</i> (Vander Linden, 1825)	Leucorrhine douteuse (La)	Reproduction indéterminée					
	65391	<i>Somatochlora alpestris</i> (Selys, 1840)	Cordulie alpestre (La)	Reproduction indéterminée					
	65312	<i>Sympetrum danae</i> (Sulzer, 1776)	Sympétrum noir (Le)	Reproduction indéterminée					
	65327	<i>Sympetrum flaveolum</i> (Linnaeus, 1758)	Sympétrum jaune d'or (Le)	Reproduction indéterminée					
Oiseaux	4595	<i>Carduelis flammea</i> (Linnaeus, 1758)	Sizerin flammé	Reproduction indéterminée					
	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	Cassenoix moucheté, Casse-noix	Reproduction indéterminée					
	2960	<i>Tetrao tetrix</i> Linnaeus, 1758	Tétras lyre	Reproduction indéterminée					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Laïche des tourbières, Laïche des vases, Laïche des bourniers	Reproduction certaine ou probable					
	88762	<i>Carex pauciflora</i> Lightf., 1777	Laïche pauciflore	Reproduction certaine ou probable					
	92217	<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Potentille des marais	Reproduction certaine ou probable					
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable					
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée	Reproduction certaine ou probable					
	100487	<i>Gnaphalium norvegicum</i> Gunnerus, 1772	Gnaphale de Norvège	Reproduction certaine ou probable					
	104363	<i>Juncus triglumis</i> L., 1753	Jonc à trois glumes	Reproduction certaine ou probable					
	106367	<i>Listera cordata</i> (L.) R.Br., 1813	Listère à feuilles cordées	Reproduction certaine ou probable					
	113624	<i>Pinguicula leptoceras</i> Rchb., 1823	Grassette à éperon étroit, Grassette à éperon grêle	Reproduction certaine ou probable					
	115587	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop., 1771	Potentille des marais	Reproduction certaine ou probable					
	124404	<i>Sparganium affine</i> Schnizl., 1845	Rubanier à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124405	<i>Sparganium angustifolium</i> Michx., 1803	<i>Rubanier à feuilles étroites</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125319	<i>Swertia perennis</i> L., 1753	<i>Swertie pérenne, Swertie vivace</i>	Reproduction certaine ou probable					
	127395	<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	<i>Trèfle des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	127482	<i>Trifolium spadiceum</i> L., 1755	<i>Trèfle jaune doré</i>	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	95062	<i>Diphasium alpinum</i> (L.) Rothm., 1944	<i>Lycopode des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
	106998	<i>Lycopodium alpinum</i> L., 1753	<i>Lycopode des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable					
Reptiles	77692	<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787	<i>Lézard vivipare</i>	Reproduction indéterminée					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	4480	<i>Nucifraga caryocatactes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Ptéridophytes	106998	<i>Lycopodium alpinum</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	AVENIR	2001	Notice de préconisation de gestion de la Chaîne des Crêts d'Allevard sur les communes de Saint Pierre d'Allevard, Theys et la Ferrière
	MARCIAU R.	2005	Lacs et tourbières des Crêts d'Allevard. Dossier de prise en considération